



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Cabinet

Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

N° de la carte de référence : 2001IC05

Le 20 janvier 2013 à 17H00

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Météo France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **NEIGE ET/OU VERGLAS**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période :

Lieux concernés par l'événement : Yvelines (+région île de France)

Début de l'événement : phénomène en cours

Fin de l'événement : lundi 21 janvier 2013 à 16h00

2- Description

Situation actuelle : L'épisode de neige est en cours. Une couche de 4 à 7cm est tombée depuis le début de l'épisode. Elle vient s'ajouter à celle, déjà présente, de l'épisode de vendredi soir. La neige est fine et tombe de façon faible et intermittente. Les températures sont négatives et varient entre -2 et -4 degrés.

Evolution prévue : Les chutes de neiges s'atténuent en fin après-midi et deviennent sporadiques. La couche de neige fraîche pourra atteindre 5 à 10 cm. Ajouté à l'épisode de vendredi, un cumul de 7 à 15 cm au sol pourra alors souvent être observé. En soirée et nuit prochaine une accalmie se dessine. Les précipitations cessent même si quelques flocons peuvent encore virevolter ça et là. Les températures restent négatives et varient entre -1 et -4 degrés. En fin de nuit une nouvelle zone neigeuse aborde la région par le sud puis gagne toute l'Île-de-France dans la matinée. Les précipitations sont de faible intensité et parfois intermittentes mais elles pourront se produire une grande partie de la journée. Une couche supplémentaire de 1 à 5 cm est probable sur ce nouvel épisode.

Fait nouveaux : Confirmation de l'épisode neigeux.

3- Qualification de l'événement

- Episode neigeux suffisamment notable pour engendrer des difficultés de circulation et perturber certaines activités économiques.

4- Conséquences possibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendues.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

5- Conseils de comportements :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.